



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Enseignement secondaire II  
**Ecole de commerce Nicolas-Bouvier**  
Rue de Saint-Jean 60  
1203 Genève  
022.546.22.00  
<http://icp.ge.ch/po/nicolas-bouvier>

Annexe 1



## **FORMATION COMMERCIALE POUR PORTEURS DE MATURITE (FCPM)**

### Le cahier des charges de l'entreprise de stage

Le stage doit permettre au candidat de se familiariser avec le milieu professionnel et de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises à l'école.

L'entreprise s'engage à nommer un répondant du stagiaire, à mettre sur pieds un programme de stage et à évaluer à trois reprises les compétences professionnelles du stagiaire. Le répondant guide le stagiaire et s'assure du bon déroulement du stage.

Les tâches confiées au stagiaire doivent être variées et représentatives de l'activité de l'entreprise.

Dans sa formation sur sa place de travail le stagiaire va être progressivement amené à gérer de manière autonome des tâches courantes de l'entreprise ou à conduire des micro-projets qui l'aideront à se familiariser avec les tâches courantes de l'entreprise.

Les principales compétences acquises lors du premier module scolaire et à cultiver lors du stage sont les suivantes :

- langue française et langues non locales : exercer la pratique écrite et orale par l'entremise des moyens de communication à disposition dans l'entreprise (par exemple : le téléphone, le mail, le fax, la réception au guichet) ;
- outils bureautiques : travailler la frappe et la mise en page de documents édités au sein de l'entreprise (par exemple : mémos, lettres, mails, procès-verbaux, rapports, diaporamas); élaborer des feuilles de calcul (par exemple : notes de frais, factures, gestion de stocks, gestion d'absences) ;
- disciplines commerciales et économiques : dans la mesure des domaines couverts par l'entreprise, sensibiliser le stagiaire à la technique comptable ainsi qu'aux différents éléments des domaines juridiques et économiques.

S:\UO0044\Secretariat\FCPM\Entreprises\2019-2020\cahierchargeentr.doc